

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2022

Absents excusés : Anaïs CHARPY (pouvoir à Marc FAIVRE), Donatienne SARRON (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Maryline BORDY et Damien TALLANDIER.

Absents non excusés : Vicky ESTUR et Christine PUGIN.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre COURBET.

La séance est ouverte à 19h30 et levée à 22h15.

I- Intervention Opale (actualité sur énergie)

Dans la continuité de la réunion du 6 mai 2021, l'entreprise Opale spécialisée dans le développement des énergies renouvelables est venue préciser le projet d'implantation d'éoliennes.

Le scénario favorable est l'installation de 3 éoliennes qui permettraient l'alimentation de 12 600 personnes en électricité verte. Le déploiement pressenti se trouve dans les secteurs « Combe la Grise » et « Derrière Bordel », sur des parcelles fortement touchées par le scolyte. Leur implantation se situerait à plus de 2 kilomètres du centre du village et 500 mètres de la plus proche habitation.

Pour la commune, les retombées économiques sont :

- Annuellement : 63 000 € de loyer et 25 000 € de fiscalité pour une durée du bail de 30 ans ;
- Des mesures d'accompagnement pour financer des projets liés au développement durable pour la somme de 189 000 €.

L'entreprise Opale précise que les éoliennes se recyclent à plus de 90 % et sont facilement réversibles.

II –Approbation du compte-rendu du 10 mars 2022 : à l'unanimité

III – Urbanisme

A- Départ dossiers vers CCPHD : Déclarations préalables

CATTET Benoît	Les Combottes	Piscine
DUCLOS Bernard	18 rue des Tilles	Abri de jardin
Energie Verte Maison	9 rue du Chêne	Panneaux photovoltaïques
Open Energie	9 les Essarts	Panneaux photovoltaïques
PESEUX Gilles	7 rue d'Oupans	Division de parcelles
BOURGEOIS Patrick	12 rue du Tertre	Piscine

B- Retour dossiers CCPHD

	1)	<u>Permis de construire</u>		
MAIRIE		28 rue de la Gare	Extension des ateliers municipaux	Accordé
CHAUVIN Stéphane		3 les Essarts	Extension maison	Accordé
	2)	<u>Déclarations préalables</u>		
CAIRE Emmanuel		3 rue de la Chauderotte	Carport	Accordé
PETON Philippe		31 rue du Tertre	Clôture	Accordé
CATTET Benoît		Les Combottes	Piscine	Accordé
DUCLOS Bernard		18 rue des Tilles	Abri de jardin	Accordé
Energie Verte Maison		9 rue du Chêne	Panneaux photovoltaïques	Accordé
Open Energie		9 les Essarts	Panneaux photovoltaïques	Accordé
PESEUX Gilles		7 rue d'Oupans	Division de parcelles	Accordé
BOURGEOIS Patrick		12 rue du Tertre	Piscine	Accordé

IV – Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021

Présentation des comptes administratifs de l'année 2021 qui correspondent aux comptes de gestion fournis par le Trésorier.

ÉTALANS

Budget communal M14

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	1 078 367.49	2 125 177.16	1 046 809.67 €
Investissement	283 997.38	603 414.49	319 417.11 €
Total	1 362 364.87	2 728 591.65	1 366 226.78 €

Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	88 736.94	111 843.25	23 106.31 €
Investissement	24 049.11	10 201.71	- 13 847.40 €
Total	112 786.05	122 044.96	9 258.91

Photovoltaïques

	Dépenses	Recettes	Résultat final
Fonctionnement	1 657.35	5 778.90	4 121.55 €
Investissement	10 430.76	10 629.70	198.94 €
Total	12 088.11	16 408.60	4 320.49 €

→ Approbation des comptes de gestion à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

→ Hors la présence du Maire, approbation des comptes administratifs à l'unanimité des membres du Conseil municipal pour les 3 budgets.

V – Affectation des résultats – Vote des taxes - Vote des budgets 2022

A – Affectation des résultats

L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le déficit d'investissement (restes à réaliser compris), puis est affecté dans le compte 1068.

Le solde est inscrit dans le compte 002.

Proposition d'affectation pour le budget d'Étalans :

	Budget principal	Budget forêt	B. photovoltaïques
Excédent/déficit d'investissement reporté (001)	319 417.11 €	-13 847.40 €	198.94 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0.00 € <i>D001 + RAR</i>	13 847.40 €	0.00 €
Excédent/déficit de fonctionnement reporté (002)	1 046 809.67 €	9 258.91 €	4 121.55 €

→ Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'affectation des résultats pour les 3 budgets.

B- Vote des taxes

	2021			2022 (taux inchangés)			2022 (augmentation de 1%)		
	bases imposition	taux	Produit	bases imposition	taux	Produit	bases imposition	Taux	Produit
taxe foncière (bâti)	1 584 796	30.58	484 630 €	1 662 000	30.58	508 240	1 662 000	30.89	513 392 €
taxe foncière (non bâti)	174 357	21.28	37 103 €	180 200	21.28	38 347	180 200	21.49	38 725 €
TOTAL			521 733 €			546 587 €			552 117 €

→ Par 18 voix « pour », 1 voix « contre » et 0 abstention, le Conseil municipal décide une augmentation des taux de 1%.

C- Présentation des budgets 2022 :

Budget communal

Dépenses de fonctionnement	1 475 401.25 €	Recettes de fonctionnement	2 377 576.67 €
Dépenses d'investissement	1 102 675.36 €	Recettes d'investissement	1 102 675.36 €

→ Le budget communal est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

Budget forêt

Dépenses de fonctionnement	99 490.00 €	Recettes de fonctionnement	161 258.91 €
Dépenses d'investissement	64 447.40 €	Recettes d'investissement	80 847.40 €

→ Le budget « forêt » est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

Budget panneaux photovoltaïques

Dépenses de fonctionnement	6 688.00 €	Recettes de fonctionnement	6 752.55 €
Dépenses d'investissement	631.00 €	Recettes d'investissement	1 856.94 €

→ Le budget « panneaux photovoltaïques » est validé à l'unanimité des membres du Conseil municipal.

VI – Extension des ateliers municipaux : choix des entreprises

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

<u>EXTENSION DES ATELIERS MUNICIPAUX</u>		
<u>CHOIX DES ENTREPRISES</u>	<u>ENTREPRISES</u>	<u>MONTANT H.T.</u>
<u>LOT N° 1</u>		
Terrassement	Entreprise TP PASSEMARD	2 027.00 €
<u>LOT N° 2</u>		
Gros œuvre	Entreprise SARRON	26 057.50 €
<u>LOT N° 3</u>		
Charpente	Entreprise CHARLET	35 864.00 €
<u>LOT N° 4</u>		
Menuiseries extérieures	Entreprise PROFEN	14 463.64 €
<u>LOT N° 5</u>		
Enduits extérieurs	Entreprise GOKKUYU	3 890.00 €

<u>LOT N° 6</u>		
Electricité	Entreprise MOREL	5 318.00 €
<u>TOTAL</u>		<u>87 620.14 €</u>

VII – Point sur AMO périscolaire

Le bureau d'études « MP Conseils » a présenté plusieurs scénarios pour le périscolaire :

- adaptation/extension de l'espace socio-culturel,
- adaptation/extension de l'espace Douge,
- construction d'un nouveau bâtiment.

Le comité de pilotage composé de membres de l'association « Familles Rurales », de parents, d'élus et de la Directrice d'école a permis de dégager les avantages et inconvénients de chaque scénario et privilégie celui de l'adaptation/extension de l'espace Douge.

Dans le cadre de la transition énergétique, un audit sera demandé auprès du Syded dans le but d'améliorer la performance du bâtiment Douge.

VIII - Cession chambre froide

Vente d'une chambre froide à Monsieur Benjamin MOREL pour la somme de 300.00 €.

Le Conseil municipal autorise le Maire à émettre le titre.

IX – Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2022

- Présentation des ventes et produits de coupes de parcelles 2022.
- Affouage sur pied campagne 2022-2023 : Le montant de la taxe d'affouage passe de 35 € à 40 €.
- A la demande de certains affouagistes, la municipalité souhaite que le façonnage et débardage des grumes soient effectués plus tôt dans la saison.

X – Festival des solutions écologiques : demande de subvention

Le festival des solutions écologiques aura lieu le dimanche 2 octobre 2022.

Diverses animations auront lieu : présentation de véhicules électriques, réemploi de matériaux, conteuse, intervenant jardin partagé, groupe de musique déambulatoire, fabrication d'hôtel à insectes ...

Une subvention de 2 000 € sera demandée auprès de la Région. En cas de désaccord, la commune prendra en charge les frais.

XI - Questions et informations diverses

➤ L'association de chasse demande l'installation d'un mobil-home derrière le hangar communal qui servira à entreposer de la viande dans une chambre froide.

Le Conseil donne un avis favorable pour l'établissement d'une convention entre l'association et la mairie pour une durée d'une année renouvelable.

➤ L'éclairage public devait être fermé la nuit à partir du 1^{er} avril. Pour des raisons techniques, la fermeture a été repoussée à une date ultérieure.

➤ Fibre : une réunion publique sera prochainement programmée.

➤ Samedi 30 avril : journée nutrition à l'espace socio-culturel de 10h00 à 17h00.

➤ Prochaine réunion de Conseil : le jeudi 12 mai 2022

Le Maire
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre COURBET